



# L'écho des Quinconces

Bulletin N°46 - Décembre 2024

## Editorial

*Chers amis,*

*Notre association, tout comme les Amis du Littoral, constatons avec amertume que le site se dégrade, essentiellement en raison d'une absence de drainage du réseau hydraulique non entretenu (ruisseaux et fossés), mais également du fait de la détérioration des pins ravagés par le xylophage dénommé « scolite ».*

*Les actions d'entretien sont en effet dépendantes des décisions du Conservatoire du Littoral propriétaire du site dans le cadre de la convention de gestion. Or, cette instance n'est pas à notre écoute et par ailleurs ne daigne pas répondre à nos demandes ni à nos courriers.*

*Pour mémoire, une réunion du comité de suivi tenue en Mairie le 29/04 n'a pas permis un échange indispensable avec le Conservatoire du Littoral, sa représentante ayant quitté volontairement la séance.*

*Les services municipaux réalisent cependant sous la conduite du garde du littoral une série d'interventions motivées par l'urgence : tableaux d'affichage, espaces de sécurité gelant la contamination par le scolyte, sécurisation des piétons le long des berges du Cirès par la mise en place d'une barrière à claire voie, installation de bancs appréciés des promeneurs.*

*Quant au drainage si impératif, nous venons de recevoir les documents de l'étude faite en 2020 qui fait ressortir les options possibles d'amélioration dont le choix est à définir.*

*Nous poursuivons nos actions en espérant que le Conservatoire du Littoral sera enfin plus attentif à nos demandes visant avant tout la constante amélioration de la qualité environnementale du site et de sa riche biodiversité.*

*Un grand merci pour votre contribution qui nous encourage à poursuivre notre objectif de sauvegarde de ce patrimoine, en particulier pour les générations futures.*

*Dans cet esprit, nous espérons que de nouveaux adhérents, convaincus du bienfondé de cette démarche, viendront se joindre à nous.*

*Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2025.*

*Robert Brussac  
Président de l'Association*

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2024

L'Association pour la Sauvegarde du site naturel des Quinconces – St Brice, a tenu sa 35<sup>ème</sup> Assemblée générale à Andernos.

Présidée par Robert BRUSSAC, l'assemblée se réjouit de la participation de ses adhérents et remercie de leur présence Jean-Yves ROSAZZA Maire d'Andernos et son adjoint Eric COIGNAT ainsi que les représentants des associations amies : CDROM (Pierre Contre), les Amis du Littoral (Olivier Gautier), l'ACCA- Association des Chasseurs (Patrick Robert).

La présence de Florian MIRABEN garde du littoral et son adjoint Alain BOUIC, marque la participation active des services techniques municipaux à l'entretien du site sur le terrain. Ils en sont remerciés.

Ont prié de les excuser Xavier DANNEY Maire d'Arès, ainsi que Jean MAZODIER Président de PALCF et notre président d'honneur Maurice SOUBIROU, empêché pour la 1<sup>ère</sup> fois à une AG, qui a tenu à nous livrer un message sympathique d'encouragement.

### 1) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AOÛT 2023

L'assemblée approuve à l'unanimité ce compte-rendu publié dans le bulletin n°45 de décembre 2023.

### 2) RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres renouvellent leur candidature : Alain Videau et Jean Merueix.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces renouvellements et par ailleurs accueille avec plaisir l'entrée de deux nouveaux membres : Mr et Mme Jean Claude et Catherine HUE

3) **LE RAPPORT FINANCIER** présenté par Jean MEYRUEIX détaille les recettes et dépenses et le bilan tout à fait favorable de la trésorerie.

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES SAINT-BRICE**

Association loi 1901, fondée en 1989, reconnue d'utilité publique

Siège social : Sauvegarde Quinconces St Brice 71, bd de la Plage 33510 Andernos-les-Bains

Internet : [www.quinconces-stbrice](http://www.quinconces-stbrice) - Courriel : [contact.quinconces@gmail.com](mailto:contact.quinconces@gmail.com) - Tél. 06 63 04 22 76



## RECETTES

Cotisations et dons	2920,00 €
Dons des tiers	280,00 €
Visites du site	351,00 €
Ouverture du compte CM	500,00 €
Intérêt livret A	501,52 €
Régularisation banque	10,00 €
Versement livret A	19000,00 €

**Total des recettes 23562,52 €**

## DEPENSES

Achat divers	833,48 €
Frais postaux	304,24 €
Reprographie	210,00 €
Frais de banque CM	45,87 €
Assurance MAIF	164,66 €
Prestations travaux sur le site	1000,00 €
Virement sur livret A	19000,00 €

**Total des dépenses 21560,25 €**

<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>21727,68 €</b>
Dépenses de l'année 2023	21560,25 €
Recettes de l'année 2023	23562,52 €
Résultat de l'année 2023	2002,27 €
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>23729,95 €</b>

## COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL AU 31/12/2023

Compte courant	4218,43 €
Compte sur livret A	19511,52 €

## 4) RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport d'activités présenté et commenté par Jacques DESCLAUX à la demande du Président Robert BRUS-SAC décrit les principales actions en cours réalisées sur le site jusqu'à ce jour :

**L'éradication des baccharis** sur les ilots (les bosses) séparant les bassins piscicoles, par les services techniques municipaux. Par ailleurs, comme chaque année, l'association a financé à hauteur de 1000 € les actions d'arrachage de cette plante invasive réalisées par Surf Insertion dans divers secteurs.

A noter l'excellent travail de l'école d'agriculture de Blanquefort dans la zone de quiétude en bordure du Cirès (1/4 de la distance a été faite).



**Le nettoyage de la plage et la forêt** a été effectué par un groupe de 50 jeunes.

**Le bon fonctionnement des fossés drainants et ruisseaux** n'est plus assuré en raison d'une absence de décision depuis fort longtemps de la part du Conservatoire du Littoral sur les conditions de leur curage. Cette carence a pour effet de provoquer l'inondation des sols en particulier dans les parties habitées ainsi que les chutes d'arbres.



Une étude hydraulique de l'ensemble du site vient enfin de nous être communiquée et propose 3 scénarios sur le secteur St Brice et 3 scénarios pour les Quinconces. Elle est à analyser pour dégager les solutions d'aménagement les plus judicieuses.

**Les ravages du scolyte** ce parasite xylophage qui s'attaque aux pins et les fait dépérir en peu de temps. Tous les bois tronçonnés doivent être évacués au plus vite.

Aussi, faut-il mettre en place les moyens nécessaires pour une évacuation dans les meilleurs délais.

**Les risques d'incendie** - il faut rester vigilants. Le débroussaillage a bien été effectué au sud du site dans la bande des 50 m bordant la zone habitée, mais au nord à Arès les abords du camping « Les Goélands » et des rives de St Brice sont préoccupants.

### **Signalétique et contrôles**

La signalétique comportant les panneaux d'affichage aux différentes entrées du site vient d'être livrée mais avec retard. Sa mise en place revêt donc un caractère prioritaire pour rappeler aux usagers les règles à respecter.

A ce sujet nous souhaitons que des contrôles soient effectués périodiquement par la police Municipale, la Gendarmerie, et la présence sur place du garde du littoral.

Rappelons que le rôle des 900 gardes qui sont sur le terrain en France doivent non seulement faire la gestion et l'entretien du site dont ils ont la charge mais aussi la mise en valeur des espaces naturels, et enfin l'accueil et l'information des visiteurs.

### **Autres actions réalisées**

La mise en place de 9 bancs sur les lieux les plus fréquentés pour permettre aux personnes âgées de faire des pauses au cours de leur promenade.

La pose d'une clôture à claire voie en bordure du Cirès pour sécuriser les passages dangereux des rives effondrées et protéger également la faune présente.



### **Les difficultés rencontrées dans l'entretien et l'aménagement du site**

Elles sont dues surtout à l'absence de dialogue et de décisions de la part des responsables du Conservatoire du Littoral, ceci ayant pour effet de nuire à la qualité du site et sa biodiversité.

Pourtant, le Conservatoire, les deux communes d'Andernos et d'Arès cogestionnaires ainsi que les deux associations historiques locales associées à la gestion du site (Sauvegarde des Quinconces – Amis du Littoral) sont liés par une convention de gestion qui en définit les missions respectives. Or, le Conservatoire ne répond pas aux missions qui sont les siennes.

Aucune réunion plénière du Comité de Suivi ne s'est tenue à ce jour avec la participation du Conservatoire.

Comme nous l'avons rappelé à diverses reprises nos deux associations de protection de l'environnement n'ont pas pour objectif de contester mais plutôt d'assurer une veille constante sur le terrain pour signaler les difficultés rencontrées et proposer au besoin des améliorations possibles afin de valoriser le site et son agrément dans le respect de sa riche biodiversité.

En effet le site se dégrade continuellement et les intempéries de l'hiver ont fortement contribué à aggraver son état. Il est nécessaire de le sécuriser au plus vite à la fois vis-à-vis de la faune variée et de la flore spécifique de ce site mais également par rapport aux risques d'accidents et d'incendies. Aucune conclusion de l'étude hydraulique effectuée en 2020 n'a encore été appliquée ce qui peut paraître incroyable ! Il faut que ce blocage cesse.

#### **Une suggestion d'aménagement**

Le sentier du littoral qui borde l'estran gagnerait à être mis en valeur et protégé par la réalisation d'une digue tenant compte de l'élévation du niveau moyen des eaux.

Ce projet pourrait être porté par le CEREMA et bénéficier d'un financement participatif.

#### **4) QUESTIONS POSÉES PAR LES ADHÉRENTS**

Mme Annie ROUX attire l'attention sur la nécessité d'alimenter les bassins piscicoles à chaque marée de fort coefficient. Confirmation lui est donnée que ce souci a été pris en compte lors de la dernière forte marée.

M. Philippe PAHUN formule la proposition que l'association aborde l'écologie sous l'angle d'une démarche philosophique éclairée par quelques grands écrivains et visant à déterminer comment se comporter face à la nature.

Il suggère donc que soit créé un groupe de travail pour préciser cette démarche.

Cette proposition sera soumise à l'appréciation du Conseil d'administration qui décidera de la suite à lui donner.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h et suivie par le traditionnel verre de l'amitié.



#### **VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président :**  
Robert BRUSSAC

**Vice-Présidents :**  
René PICARD  
Jean-François PAHUN

**Secrétaire :**  
Jacques DESCLAUX

**Trésorier :**  
Jean MEYRUEIX

**Administrateurs :**  
Gérard BAGUR  
Martine DARQUIER

Catherine HUE  
Jean-Claude HUE  
Claude PERREAUD  
Jacques RIDEL  
Alain ROSELIER  
Annie ROUX  
Maurice SOUBIROU  
Alain VIDEAU